



Circulaire n°: 12/14
Nos Réf. : FP/DB
Pièce Jointe : Règlement du prix de thèse
Objet : Prix de la thèse sur l'habitat social, Accueil de doctorants dans les organismes Hlm

Destinataires : Tous organismes

Paris, le 17 mars 2014

Madame, Monsieur le Président,
Madame, Monsieur le Directeur,

J'ai le plaisir de vous informer que L'Union sociale pour l'habitat et la Caisse des Dépôts créent un prix de thèse sur l'habitat social.

Ce prix traduit notre volonté de développer les coopérations avec les milieux de la recherche. Il sera remis pour la première fois lors du Congrès Hlm de Lyon du 23 au 25 septembre 2014.

Notre mouvement a en effet besoin d'entretenir un dialogue approfondi avec les chercheurs afin de régénérer ses propres réflexions sur les grandes interrogations du secteur de l'habitat social. Mais il souhaite également mieux faire connaître les problématiques des acteurs de l'habitat social aux chercheurs afin qu'ils puissent les intégrer plus complètement dans les travaux qu'ils conduisent.

Dans cet esprit, le prix de thèse sur l'habitat social, en récompensant les meilleures thèses soutenues sur notre secteur, vise à encourager les chercheurs, et notamment les jeunes chercheurs, à engager des doctorats dans le champ de l'habitat social. Il a également pour but d'inciter les enseignants et les laboratoires de recherche à les soutenir dans cette direction.

Ce prix vise des thèses soutenues en 2012 et 2013 sur l'habitat social au sens large : son économie, sa production, son renouvellement, sa gestion, ses usages, son histoire, son rapport aux politiques de l'habitat ; tant au niveau national, voire européen, que local ou micro-local.

Vous trouverez ci-joint le règlement du prix dont vous pouvez, si vous le souhaitez, contribuer à la diffusion auprès des milieux universitaires et de la recherche avec lesquels vous êtes en contact.

.../...

...

Je vous informe également qu'afin de faciliter l'accueil de jeunes chercheurs dans les organismes Hlm, l'Union vous propose une nouvelle rubrique sur la bourse de l'emploi : « CIFRE – Accueil de doctorants ».

Cette rubrique est à disposition d'une part des doctorants souhaitant conclure une CIFRE (convention industrielle de formation par la recherche) avec un organisme Hlm et d'autre part des organismes Hlm souhaitant accueillir un doctorant autour d'un projet de recherche propre à l'organisme.

Elle vise à faciliter leur rencontre. A charge ensuite pour eux de monter le dossier de candidature auprès de l'Agence nationale de la recherche et de la technologie, ANRT, compétente en matière de CIFRE.

Je vous invite donc, si vous le souhaitez, à faire connaître par l'intermédiaire de cette rubrique vos souhaits en matière d'orientations ou de problématiques de recherche dans les différents métiers qui sont ceux de votre organisme.

A cet effet, vous trouverez ci-après le lien vers cette rubrique : [lien vers la rubrique « CIFRE-Accueil de doctorants » de la bourse de l'emploi](#).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Président, Madame, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



Frédéric PAUL.

Contact : Dominique Belargent, responsable des partenariats institutionnels

Courriel : dominique.belargent@union-habitat.org, Tél. : 01 40 75 78 27